



Nouvel voisine et vie qui devient un enfer

Par **valye**, le **14/09/2019** à **14:19**

Bonjour.rnrnDepuis 6 mois une nouvelle voisine et ses 5 enfants dont une ado de 16 ans à emmenagée dans notre immeuble.rnrnDepuis c'est un enfer cette dame à fait de son appartement un refuge à ado. ca rentre ca sort , ca boit, ca fume , les aller retours des 125 bruyantes à toute heure du jour et de la nuit... tout le monde s'en plaint et ici c'est devenu un enfer. J'ai déjà fait plusieurs lettre ainsi qu'un autre voisin à l'agence qui mise à part lui rappeler le règlement n'a rien fait d'autre. Cette femme se fout de tout elle sait que tout le monde lui en veut mais joue encore plus la provoc car comme elle dit "avec 5 gosses" on ne me mettra pas dehors. Quels sont nos recours ? j'ai plusieurs voisin qui voudrait mais uniquement sous anonymat (par peur ou parce que elles travail avec et on peur des représailles) faire une attestation est ce que cela serai pris en compte ? Aussi moi j'ai filmé avec mon portable beaucoup de choses (beuverie sur le balcon, son de la musique à fond un dimanche toute la journée) est ce que je peux me servir de cela pour aller porter plainte à la gendarmerie ? je ne sais plus quoi faire et je suis à bout !rnrn rnrnMerci par avance.

Par **Tisuisse**, le **17/09/2019** à **07:46**

Bonjour,rnrnJe suppose que cette personne est locataire ? Si oui, c'est à son propriétaire qu'il faut adresser vos courriers de réclamation, voire votre pétition.rnrnEn cas de bruits intempestifs, de jours comme de nuit, faire intervenir la police ou la gendarmerie qui constatera les nuisances.